

## **PRESENTATION DES CONFERENCIERS**

### **Me Frédéric DECHAMPS**

Licencié en droit, Frédéric DECHAMPS a participé au programme « *Erasmus* » à l'Université Autonome de Madrid (Espagne). Orientation en droit de la propriété intellectuelle, droit de la consommation et protection de la vie privée. Il a suivi et réussi 8 examens relatifs aux cours juridiques du CRID de la faculté de droit de Namur (dans le cadre du DGTIC).

Il est inscrit à l'ordre francophone des avocats du Barreau de Bruxelles depuis 1997. Au cours de ses divers stages il a pratiqué les matières de : droit des NTIC, propriété intellectuelle et industrielle, pratiques de commerce et protection des consommateurs, commerce électronique, protection de la vie privée, fiscalité électronique, etc.. Me DECHAMPS est Associé au sein du cabinet « *Guilmot & Bassine* » depuis 2002.

En outre, il est Membre de la Commission des Nouvelles Technologies du Barreau de Bruxelles ; créateur et Webmaster du site web [www.lex4u.com](http://www.lex4u.com), entièrement consacré au droit des nouvelles technologies et au droit commercial. Il a participé à de nombreuses conférences en tant que concepteur/animateur/orateur. Il est auteur de plusieurs articles sur le droit des TIC.

#### **Contact :**

Frédéric DECHAMPS

Avocat

Tél. : +32-2-340 97 00

E-Mail : [frederic.dechamps@lex4u.com](mailto:frederic.dechamps@lex4u.com)

<http://www.lex4u.com>

---

### **Me Thierry LEONARD**

L'activité professionnelle de Me Thierry Léonard se concentre principalement sur les nouvelles technologies de l'information (droit de l'informatique, Internet, etc.). Il travaille au sein d'un groupe d'avocats spécialisés dans ces domaines. Ses activités préférentielles l'amènent à traiter des affaires en matière de protection des données et de la vie privée, de contrats informatiques, de droit d'auteurs et d'Internet. Il est Maître de Conférences à la Faculté de sciences économiques et de gestion de Namur où il enseigne le droit privé de l'économie. Il est également assistant à la Faculté de droit St Louis à Bruxelles. Il est membre de l'Association Belge du Droit de l'Informatique et est régulièrement invité, comme orateur, à des conférences consacrées au droit des nouvelles technologies.

Il a rédigé de nombreux articles relatifs aux domaines susmentionnés, et plus précisément à la protection des données, matière pour laquelle il fait partie des rares spécialistes actifs.

La cybersurveillance en entreprise est un des thèmes récurrents que Me Léonard expose en conférence. En tant qu'expert de la protection des données, il a étudié les règles qui trouvent à s'y appliquer. En outre, en tant qu'avocat, il traite des dossiers portant sur les difficultés qui entourent cette problématique (rédaction des contrats et règlements de travail ad hoc mais aussi contentieux en cas de difficultés d'application). Récemment, il a achevé le règlement interne du contrôle de l'utilisation des nouvelles technologies à la RTBF en tant qu'expert externe.

**Contact :**

Thierry LEONARD

Avocat

Tél. : +32 2 533.53.51

E-Mail : [thierry.leonard@stibbe.com](mailto:thierry.leonard@stibbe.com)

[www.stibbe.com](http://www.stibbe.com)